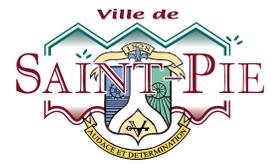


L'ÉCHO

de ma Ville



VOLUME 17
NUMÉRO 12
DÉCEMBRE 2023

WWW.VILLEST-PIE.CA



BUDGET 2024

p.6

BIBLIOTHÈQUE

p.9

NOUVELLE PLAGE HORAIRE

**PATINOIRES
EXTÉRIEURES**

p.16

**COLLECTE
DE SANG**

p.17

CONTENU

Conseil municipal	2
Avis publics	3
Vie municipale	3
Budget 2024	6
Informations sur les services	8
Histoire et patrimoine	12
Bibliothèque	13
Loisirs et culture	14
Vie communautaire	17
Calendrier de janvier	20

*Joyeuses
Fêtes*



PROGRAMMATION HIVER 2024
NOUVEAUTÉ: PAIEMENT EN LIGNE!

Page 14



À la Mairie

MAIRE



Mario St-Pierre
450 772-5574



DISTRICT 1



Geneviève Hébert
450 772-0806

DISTRICT 2



Pierre Blais
450 772-6653

DISTRICT 3



Jean Pinard
450 772-5427

DISTRICT 4



Sylvie Guévin
450 774-0698

DISTRICT 5



Luc Darsigny
450 772-6683

DISTRICT 6



Pascale Pinette
450 300-5500

COORDONNÉES :

Hôtel de ville :
77, rue Saint-Pierre
Saint-Pie (Qc) J0H 1W0
Téléphone : 450 772-2488
Télécopieur : 450 772-2233
Courriel : st-pie@villest-pie.ca
Site internet : www.villest-pie.ca

Heures d'ouverture :

Hôtel de ville
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)
Vendredi : 8 h à 13 h

Service de voirie

Lundi au vendredi : Horaire variable
(Fermé de 12 h à 13 h)

Urgence voirie et aqueduc :
1 888 792-7179

SPA de Drummond : 1 855 472-5700

Hôtel de ville



SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis
En présentiel les lundis et mercredis
selon l'horaire de bureau
Appelez au 450 772-2488 poste 0

Édifices municipaux

Centre sportif et culturel

50, rue Garneau
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 40 772-2488, poste 247



Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 40 772-2488, poste 246



Bibliothèque

65-A, avenue Saint-François
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

HORAIRE

Mardi, Mercredi :
de 11 h 30 à 16 h 30
de 18 h 30 à 20 h 30
Jedi : 11 h 30 à 16 h 30
Samedi : 10 h à 14 h

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre prochain au 8 janvier 2024.



Services municipaux

Dominique St-Pierre	Directrice générale et trésorière d.st-pierre@villest-pie.ca	772-2488	poste 226
Eric Sergerie	Assistant-trésorier comptabilite@villest-pie.ca	772-2488	poste 229
Annick Lafontaine	Greffière greffe@villest-pie.ca	772-2788	poste 230
Sophie Boilard	Inspectrice en bâtiment et environnement urbanisme@villest-pie.ca	772-2488	poste 223
Robert Choquette	Directeur des Travaux publics r.choquette@villest-pie.ca	772-2488	poste 224
Julie Nicolas	Directrice des Loisirs loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 236
Jean-Yves Bergeron	Coordonnateur en Loisirs coordo.loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 227
Martine Garon	Responsable de la bibliothèque biblio@villest-pie.ca	772-2332	
Sylvain Daigneault	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@villest-pie.ca	772-2488	
Yves Demers	Premiers répondants y.demers@villest-pie.ca	772-2488	
Éric Robert	Préventionniste prevention@villest-pie.ca	772-2488	poste 252

Nouveau!

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : elus@villest-pie.ca

PROMULGATION

RÈGLEMENT GÉNÉRAL G300 applicable par la Sûreté du Québec

RÈGLEMENT # 250-2023 modifiant le règlement 250 décrétant une délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal aux directeurs et responsables de services

RÈGLEMENT # 220-2023 modifiant le règlement 220 relatif aux limites de vitesse

RÈGLEMENT # 274 Décrétant une dépense et un emprunt de 35 000 \$ ayant pour but de financer un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques

1. AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal a adopté le 5 décembre 2023 les règlements mentionnés en titre.
2. Le but visé par le règlement numéro général G300 est d'effectuer une refonte du règlement général G200. Ce règlement entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024.
3. Le but visé par le règlement numéro 250-2023 est d'ajouter une délégation de pouvoirs à l'assistant-trésorier à la suite de la réorganisation des postes, celui-ci étant nouveau.
4. Le but visé par le règlement numéro 220-2023 est de diminuer la vitesse sur les rues Nichols, Lacasse et l'avenue du Parc à 30 km/h, soit les rues entourant le terrain des loisirs.
5. Le but visé par le règlement numéro 274 est de pourvoir aux dépenses reliées à une installation septique qui seront remboursées par le citoyen.
6. Ces règlements entrent en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.
7. Toute personne intéressée peut s'adresser au bureau municipal, aux heures d'ouverture habituelles, pour en obtenir une copie imprimée ou les consulter sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 20 décembre 2023

Annick Lafontaine, Greffière

AVIS

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

PROCÈS-VERBAL

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 décembre 2023 en retirant les items suivants :

- 6.3. Adoption du règlement numéro 77-98 modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains concernant les contraintes à l'occupation du sol en raison du bruit routier (SU2 et SU3)
- 6.4. Adoption du règlement numéro 552-8 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains
- 6.5. Second projet de règlement numéro 77-99 modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les habitations bifamiliales et trifamiliales dans la zone numéro 145 (rue Sansoucy)
- 8.4. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet projets particuliers d'amélioration (PPA) – confirmation des travaux 2023
- 9.2. Politique de location – adoption

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2024

Renouvellement de l'adhésion 2024 à la Fédération québécoise des municipalités pour un montant de 6 180,69 \$, plus taxes.

OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON – ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2023

Le conseil accepte la troisième révision budgétaire du budget 2023 du 1^{er} novembre 2023 de l'OHMA indiquant que la contribution de la Ville de Saint-Pie s'élève à 4 530 \$.

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'accompagner la Ville de Saint-Pie dans ses démarches visant à quitter la MRC des Maskoutains et intégrer la MRC de Rouville, le processus d'un tel projet étant complexe.

JOURNALIER/OPÉRATEUR – EMBAUCHE

Confirmation de l'embauche de M. Francis Jodoin, en décembre 2023, à titre de journalier opérateur, échelon 5, conformément aux dispositions de la convention collective.

JOURNAL MUNICIPAL – OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANNÉE 2024

Octroi du contrat de gré à gré à la compagnie Imprimerie CIC, conformément à leur proposition reçue par courriel le 27 novembre 2023.

Adoptée à la majorité des conseillers

Vote pour : 3 Vote contre : 2 Monsieur le maire a voté

PREMIER RÉPONDANT/POMPIER - PERMANENCE

Confirmation de la permanence de M. Antoine Jobin, à titre de premier répondant/pompier, à compter du 5 décembre 2023.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-95 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE PROHIBER L'INSTALLATION DE NOUVELLES MAISONS MOBILES DANS LES ZONES NUMÉRO 129 ET 130 SITUÉES DE PART ET D'AUTRE DU 3^E RANG DE MILTON

L'objet de ce règlement est d'interdire les nouveaux usages résidentiels de la classe G – maison mobile, dans les zones numéro 129 et 130 situées à l'extrémité sud-est du territoire municipal, de part et d'autre du 3^e rang de Milton. Une maison mobile existante, protégée par droits acquis, pourra être remplacée à condition que la maison de remplacement soit plus récente et en bon état au moment de son déménagement sur le terrain.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 552-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) CONCERNANT LES CRITÈRES APPLICABLES LORS DU REMPLACEMENT D'UNE MAISON MOBILE

L'objet de ce règlement est de soumettre au processus d'étude et d'approbation des plans prévu au règlement sur les PIIA les projets visant à remplacer une maison mobile existante par une autre maison mobile. Le règlement vise à favoriser l'implantation de maisons mobiles de construction plus récente et de s'assurer du bon état du bâtiment.

ADOPTION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G300 APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

L'objet de ce règlement vise à assurer une application uniforme et efficiente des règlements par les agents de la paix et d'éviter l'incompatibilité et la pluralité de règlements portant sur un même sujet sur le territoire des municipalités qui font partie de l'entente relative à la fourniture des services de police par la Sûreté du Québec conclue entre la MRC des Maskoutains et le ministre de la Sécurité publique.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 250-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 250 DÉCRÉTANT UNE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DE LA PART DU CONSEIL MUNICIPAL AUX DIRECTEURS ET RESPONSABLES DE SERVICES

L'objet de ce règlement vise à ajouter une délégation de pouvoirs à l'assistant-trésorier à la suite de la réorganisation des postes, celui-ci étant nouveau.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 220 RELATIF AUX LIMITES DE VITESSE

L'objet de ce règlement vise à diminuer la vitesse sur les rues Nichols, Lacasse et l'avenue du Parc à 30 km/h, soit les rues entourant le terrain des loisirs.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 274 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 35 000 \$ AYANT POUR BUT DE FINANCER UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

L'objet de ce règlement vise à pourvoir aux dépenses liées à une installation septique qui seront remboursées par le citoyen.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 275 AUTORISANT LA CONCLUSION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE

L'objet de ce règlement vise à modifier l'entente intervenue

le 26 novembre 1998 entre la Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités de la MRC des Maskoutains relativement à la Cour municipale de Saint-Hyacinthe, notamment par la mise à jour des tarifs.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 276 CONCERNANT LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES INCENDIES

L'objet de ce règlement vise à se conformer à une action prévue au schéma de couverture de risque sur l'harmonisation réglementaire au niveau de la MRC en ce qui concerne la sécurité et la prévention des incendies.

FOURNITURE POUR L'ESSENCE ET LE DIÉSEL – OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANNÉE 2024

Octroi du contrat pour la fourniture d'essence et de diésel pour l'année 2024 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Les Pétroles Coulombe & Fils inc. aux tarifs suivants :

Essence (coût du transport + marge) :	0.03 \$
Diésel (coût du transport + marge) :	0.03 \$

AQUEDUC – ANALYSES D'EAU POUR 2024 – OCTROI DU CONTRAT

Octroi du contrat pour les analyses d'eau pour l'année 2024 à la compagnie Biovet pour un coût annuel de 13 391 \$, plus taxes.

ACHAT CONJOINT DE BACS ROULANTS POUR 2024 - AUTORISATION

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous;

BACS BLEUS (Matières recyclables)	BACS AÉRÉS BRUNS (Matières organiques)	BACS GRIS (Résidus domestiques)
360 LITRES	240 LITRES	360 LITRES
10	10	10

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

SUBVENTION PAVL (PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE) – VOLET ERL (ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES) – CONFIRMATION DES TRAVAUX 2023

La Ville de Saint-Pie informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

CESSION DE LA RUE SAINT-JOSEPH – AMENDEMENT À L'ENTENTE PROMOTEUR – AUTORISATION DE SIGNATURE

Le conseil accepte l'amendement à l'entente promoteur signée le 16 février 2023 entre la Ville de Saint-Pie et la compagnie 9151-2509 Québec inc., connue aussi sous le nom JPL Construction inc. afin d'effectuer la cession de la rue Saint-Joseph avant la fin des travaux et autorise le maire et la greffière à signer l'amendement à l'entente avec le promoteur concernant la cession de la rue Saint-Joseph.

CESSION DE RUE – ACTE NOTARIÉ – OCTROI DU MANDAT

Octroi du mandat à Me Félix Mathieu, pour la préparation de l'acte notarié, comprenant la cession du lot numéro 6517912, actuellement

VIE MUNICIPALE

propriété de la compagnie 9151-2509 Québec inc., pour un montant de 1 300 \$, incluant les taxes et les frais de publication au registre foncier, conformément à l'offre de service du 30 novembre 2023.

Le conseil autorise la greffière à signer tous les documents en lien avec ce dossier, et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

Le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le paiement des factures reliées à ce mandat, tout en respectant le montant de la dépense approuvé par le conseil.

EMPIÈTEMENT – ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE ET NOTAIRE – OCTROI DES MANDATS – AUTORISATION DE SIGNATURE – AUTORISATION DU PAIEMENT DES INDEMNITÉS AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Octroi du mandat à Bruno Ravenelle, arpenteur-géomètre, pour la préparation des plans de cadastre, selon son offre de service du 10 juillet 2023, pour un montant n'excédant pas 20 000 \$.

Octroi du mandat à Me Félix Mathieu, notaire, pour la préparation des actes notariés, pour l'achat de gré à gré par la Ville de Saint-Pie de onze parcelles de terrains sur la rue Lafontaine, selon son offre de service du 16 juillet 2023, pour un montant n'excédant pas 30 000 \$.

Le conseil autorise la greffière à signer tous les documents en lien avec ce dossier, et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

Le conseil autorise le paiement des indemnités aux propriétaires concernés après la publication des actes notariés, en appropriant le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL (2024 ET 2025) – OCTROI DU CONTRAT

Octroi du contrat pour l'entretien ménager du Centre sportif et culturel à Entretien Phenix inc. pour un montant annuel de 33 540 \$, plus taxes, pour 2024 et un montant annuel de 34 200 \$, plus taxes, pour 2025.

PROGRAMMATION HIVER 2024 – EMBAUCHE DES PROFESSEURS - AUTORISATION

Le conseil autorise la directrice du Service des loisirs à procéder à l'embauche des professeurs pour animer les cours de la programmation hiver 2024.

LOCATION SALLE DE RÉCEPTION – CAMPING AQUAPARC ST-PIE – ACTIVITÉS DE LOISIRS – AUTORISATION

Le conseil autorise le Service des loisirs à finaliser une entente avec le Camping Aquaparc St-Pie aux fins de location de la salle de réception pour les activités offertes par la Ville et autorise la directrice du Service des loisirs à signer tout document en lien avec ce dossier, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

PLAN D'ACTION MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS) – DEMANDE DE REPORT

Demande à la MRC des Maskoutains de repousser la date du dépôt du plan d'action MADA à la séance de conseil du mois de février 2024 afin d'avoir plus de temps pour prendre connaissance du plan d'action proposé par le comité pour les 5 prochaines années.

SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS – EMBAUCHE ET FORMATION – AUTORISATION D'INSCRIPTION

Le conseil autorise l'embauche et la formation de Jérémy Boisvert et Gabriel Séguin à titre de premiers répondants.

ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS DE

RÉPONSE AUTOMATIQUE MULTICASERNE – SAINT-HYACINTHE ET SAINT-PIE – RENOUELEMENT – AUTORISATION DE SIGNATURE

Adoption de la nouvelle Entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique multicaserne entre la Ville de Saint-Hyacinthe et la Ville de Saint-Pie.

Le conseil autorise le maire et la directrice générale, ou leurs substituts respectifs, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires :

Comptes présentés :	612 791.73 \$
Salaires :	206 544.48 \$

CLUB 3 & 4 ROUES DE L'ESTRIE – CONFORMITÉ DES TRAVERSES DE ROUTES MUNICIPALES POUR LES VÉHICULES HORS ROUTES (VTT) – SAISON HIVERNALE 2023-2024

Le conseil confirme au Club 3 & 4 roues de l'Estrie la conformité des traverses de routes municipales pour les véhicules hors routes (vtt) sur le rang Double.

CLUB DE MOTONEIGE DU CENTRE DE LA MONTÉRÉGIE INC. – CONFORMITÉ DES TRAVERSES DE ROUTES MUNICIPALES POUR LES SENTIERS DE MOTONEIGE – SAISON HIVERNALE 2023-2024

Le conseil confirme la conformité des traverses de routes municipales pour les sentiers de motoneige sur le Grand rang Saint-François, le Petit rang Saint-François, le rang de la Rivière Nord et le rang Double.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Registre public des dons, marques d'hospitalité et autres avantages
Registre des apparentés des conseillers pour l'année 2023

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h00.

PÉRIODES DE QUESTIONS

DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 5 DÉCEMBRE 2023

Questions au Comité vert concernant les actions que le comité propose au conseil, sur la qualité de l'air et la pollution lumineuse : Des actions ont été proposées lors de la préparation du budget 2024 et celui-ci sera adopté le 11 décembre en séance spéciale. Le comité prend note des commentaires reçus.

Demande de suivi du dossier des luminaires décoratifs : Nous sommes à l'étape de remplir les documents d'adhésion au regroupement de l'UMQ.

Demande de suivi du dossier de construction d'un toit sur la patinoire : Le conseil réévalue ses priorités.

Le budget 2024 s'élève à 10 532 875 \$, comparativement à 9 272 350 \$ en 2023, représentant une augmentation de 13.59%.

Exemples de dépenses : la facture de la Sûreté du Québec (1 179 575 \$ pour 2023 vs 1 271 350 \$ pour 2024), les quotes-parts de la MRC incluant le supralocal (341 725 \$ pour 2023 vs 426 525 \$ pour 2024), le taux d'intérêts pour le refinancement et le financement des différents emprunts (1 678 600 \$ pour 2023 vs 2 479 725 \$ pour 2024), ainsi que l'augmentation des coûts de main-d'œuvre et de matériaux.

Dans le contexte économique actuel, le conseil a pour objectif de maintenir un équilibre entre l'augmentation des dépenses et la poursuite du renouvellement des infrastructures.

REVENUS	Taux 0,451\$	Taux 0,46\$
	2023	2024
Taxe foncière	4 772 900 \$	4 890 275 \$
Dettes sur la foncière	564 000 \$	1 127 400 \$
Services municipaux (eau, assainissement des eaux usées, matières résiduelles, entretien de rues privées)	1 331 700 \$	1 355 050 \$
Service de la dette	894 075 \$	1 043 625 \$
Tenants lieu de taxes (gouvernements)	40 275 \$	63 700 \$
Autres (services rendus, amendes, droit de mutations, intérêts, etc.)	1 046 175 \$	1 176 525 \$
Transferts (subventions)	623 025 \$	876 300 \$
Total des revenus	9 272 350 \$	10 532 875 \$

DÉPENSES	2023	2024
Administration générale	1 097 475 \$	1 221 700 \$
Sécurité publique	1 967 450 \$	2 097 675 \$
Transport	1 709 700 \$	1 710 375 \$
Hygiène du milieu	1 756 750 \$	1 851 675 \$
Santé et bien être	3 825 \$	5 200 \$
Aménagement, urb.& développement	184 200 \$	158 600 \$
Loisirs & culture	1 218 875 \$	1 354 125 \$
Réseau d'électricité	1 125 \$	1 400 \$
Frais de financement	588 075 \$	1 196 350 \$
Résultat avant affectations	8 527 475 \$	9 597 100 \$
Conciliation fins fiscales		
Financement à long terme	1 090 525 \$	1 283 375 \$
Activités d'investissements	- \$	- \$
Excédent accumulé affecté	345 650 \$-	347 600 \$-
Total des dépenses	9 272 350 \$	10 532 875 \$

EXEMPLE D'UN COMPTE DE TAXES D'UNE RÉSIDENCE AVEC FERME

	2023		2024	
	Taux du 100\$ d'éval.	Évaluation 4 356 247 \$	Taux du 100\$ d'éval.	Évaluation 4 356 247 \$
		4 128 702 \$		4 128 702 \$
Taxe foncière EAE	0.4510 \$	18 620.45 \$	0.4600 \$	18 992.03 \$
Taxe spéciale - dettes	0.0573 \$	2 365.75 \$	0.1140 \$	4 706.72 \$
Taxe d'eau - base immo EAE	84.00 \$	12 1 008.00 \$	84.00 \$	12 1 008.00 \$
Taxe d'eau - exploitation EAE	44.50 \$	1 44.50 \$	46.05 \$	1 46.05 \$
Règl. Par unité - aqueduc EAE	67.00 \$	1 67.00 \$	131.89 \$	1 131.89 \$
Centre sportif & culturel EAE	30.00 \$	0.25 7.50 \$	31.00 \$	0.25 7.75 \$
Compteur d'eau EAE	0.8623 \$	3000 2 586.90 \$	0.87 \$	3000 2 610.00 \$
Sous-total EAE			24 700.09 \$	27 502.44 \$
			227 545 \$	227 545 \$
Taxe foncière	0.4510 \$	1 026.23 \$	0.4600 \$	1 046.71 \$
Taxe spéciale - dettes	0.0573 \$	130.38 \$	0.1140 \$	259.40 \$
Taxe base - Immo	84.00 \$	1 84.00 \$	84.00 \$	1 84.00 \$
Taxe d'eau - exploitation	44.50 \$	1 44.50 \$	46.05 \$	1 46.05 \$
Règl. Par unité - aqueduc	67.00 \$	1 67.00 \$	131.89 \$	1 131.89 \$
Ordures	200.00 \$	1 200.00 \$	200.00 \$	1 200.00 \$
Centre sportif & culturel	30.00 \$	1 30.00 \$	31.00 \$	1 31.00 \$
Vidange fosse septique	100.00 \$	1 100.00 \$	100.00 \$	1 100.00 \$
Consommation d'eau	0.8623 \$	200 172.46 \$	0.87 \$	200 174.00 \$
TOTAL		26 554.66 \$		29 575.49 \$

EXEMPLE DE COMPTE DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

	2023			2024		
	Taux du 100\$ d'éval.		Évaluation 284 169 \$	Taux du 100\$ d'éval.		Évaluation 284 169 \$
Taxe foncière	0.4510 \$		1 281.60 \$	0.4600 \$		1 307.18 \$
Taxe spéciale - dettes	0.0573 \$		162.83 \$	0.1140 \$		323.95 \$
Ordures	200.00 \$	1	200.00 \$	200.00 \$	1	200.00 \$
Règl. Par unité - aqueduc	67.00 \$	1	67.00 \$	131.89 \$	1	131.89 \$
Règl. Par unité - égouts	119.00 \$	1	119.00 \$	137.94 \$	1	137.94 \$
Taxe d'eau - base immo	84.00 \$	1	84.00 \$	84.00 \$	1	84.00 \$
Taxe d'eau - exploitation	44.50 \$	1	44.50 \$	46.05 \$	1	46.05 \$
Égout base	75.00 \$	1	75.00 \$	75.00 \$	1	75.00 \$
Taxe spéciale - étang	17.00 \$	1	17.00 \$	17.00 \$	1	17.00 \$
Centre sportif & culturel	30.00 \$	1	30.00 \$	31.00 \$	1	31.00 \$
Égout utilisation	0.20 \$	157	31.40 \$	0.20 \$	157	31.40 \$
Compteur d'eau	0.8623 \$	157	135.38 \$	0.87 \$	157	136.59 \$
TOTAL			2 247.71 \$			2 522.00 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	2024	2025	2026	TOTAL	Mode de financement
ADMINISTRATION					
Ordinateur	2 500 \$	5 000 \$	5 000 \$	12 500 \$	Surplus affecté
Écran numérique (bibliothèque)	55 650 \$			55 650 \$	Subvention
PROTECTION INCENDIE					
Radios (6)	4 150 \$			4 150 \$	Surplus affecté
Bunkers (7)	22 100 \$			22 100 \$	Surplus affecté
Canon amovible # 215	4 600 \$			4 600 \$	Surplus affecté
Véhicule		75 000 \$		75 000 \$	Fonds de roulement
PREMIERS RÉPONDANTS					
Rack	8 000 \$			8 000 \$	Surplus affecté
VOIRIE					
Véhicule (pick-up)	80 000 \$			80 000 \$	Fonds de roulement
HYGIÈNE DU MILIEU					
Pick-up (remplacement 2012) surplus aqueduc 2413	80 000 \$			80 000 \$	Surplus affecté
Système télémétrie chambre compteur lecture continue	15 750 \$			15 750 \$	Surplus affecté
Télémétrie avec postes de pompage en continu	15 750 \$			15 750 \$	Surplus affecté
Cabanon PP3	10 000 \$			10 000 \$	Surplus affecté
***Mise à niveau site de traitement des eaux usées	1 500 000 \$			1 500 000 \$	Surplus affecté
Remplacement pompe de distribution avec variateur vitesse		94 500 \$		94 500 \$	Fond général
*Conduite d'amenée 1100 Saint-Charles 2,4 km (FIMEAU)		1 500 000 \$		1 500 000 \$	Emprunt et subvention
**Rang du Bas-de-la-Rivière de la route Michon à la limite Saint-Hyacinthe	6 000 000 \$		5 000 000 \$	11 000 000 \$	Emprunt et subvention AIRRL
LOISIRS					
Parc canin	52 500 \$			52 500 \$	Surplus affecté & FDR
Achat de deux abris solaires pour les jeux d'eau	22 575 \$			22 575 \$	Surplus affecté & FDR
Balançoire parc Euclide-Lacasse	4 950 \$			4 950 \$	Surplus affecté
Système de contrôle des portes au pavillon des loisirs	26 250 \$			26 250 \$	Surplus affecté
TOTAL	7 904 775 \$	1 674 500 \$	5 005 000 \$	14 584 275 \$	

INFORMATIONS SUR LES SERVICES

INFO FLASH

- Les bureaux municipaux sont fermés du **25 décembre 2023 au 5 janvier 2024** inclusivement!
- La **route Michon** est maintenant fermée à la circulation pour la saison hivernale.
- La réunion du conseil municipal du mois de janvier se tiendra exceptionnellement le **16 janvier 2024**.

ARGENT SAINT-PIEN

Dans le but de *favoriser l'achat local*, la Ville de Saint-Pie a créé l'argent Saint-Pien. Toutes les entreprises qui ne sont pas participantes peuvent communiquer avec la Ville de Saint-Pie pour plus d'informations.

L'argent Saint-Pien peut aussi se faire offrir comme certificat-cadeau pour Noël.

Vous n'avez qu'à téléphoner à l'hôtel de ville pour plus d'informations.



LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES SERONT ENVOYÉS VERS LE MILIEU DU MOIS DE JANVIER 2024

Nous rappelons à ceux et celles dont les taxes municipales sont payées par leur institution financière que c'est LEUR RESPONSABILITÉ de faire parvenir une copie du compte à leur institution.

La Ville de Saint-Pie n'envoie aucune copie directement aux institutions financières.

CUEILLETTE DES SAPINS NATURELS DE NOËL

Vous avez un beau sapin naturel, mais vous aimez bien le sortir de la maison une fois les fêtes passées?

Ne vous en faites pas, les employés municipaux feront la cueillette des sapins

→ **le vendredi 12 janvier prochain.**

Il vous suffira de le placer en bordure de la voie publique la veille ou avant 7 h le matin du ramassage.



FIERTÉS DE SAINT-PIE



JULES GRENIER

Jules est né à Saint-Pie et y a toujours demeuré. Il est âgé de 9 ans et il excelle en motocross. Il a participé au circuit provincial cette année terminant 4^e dans la catégorie 50cc 7-8 ans petite piste et 7^e dans la catégorie 50cc grande piste. Vous pouvez aller voir sur sa page Facebook **JulesGrenier#18** afin d'avoir le récapitulatif de son été. Ce sport lui enseigne la persévérance et la concentration.

Félicitations Jules!

Continue de t'épanouir dans ce que tu aimes!



KARATÉ DE SAINT-PIE

La gang du Karaté de Saint-Pie a fait bonne figure à la compétition d'André Gilbert à Montréal le 3 décembre dernier.

Voici un récapitulatif :

- Abby Malet, Alice Bonin et Myka St-Louis 1^{re} place au kata
- Étienne Bonin et Alice Bonin 1^{re} place au combat
- Elizabeth Jourdain 1^{re} place combat et 3^e place kata
- Romain Bouchard 2^e place au kata
- Kayven St-Louis 2^e place au combat
- Jimmy Desrosiers 1^{re} place kata et 2^e place au combat

SITE WEB EN REFONTE

La Ville de Saint-Pie a récemment changé son site Web afin qu'il soit plus facile de trouver l'information. Nous espérons qu'il sera plus convivial et qu'il vous plaira. Les prochaines semaines seront consacrées à la mise à jour de ses informations.

Bonne navigation!

INFORMATIONS SUR LES SERVICES



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE NOUVELLE PLAGE HORAIRE

À compter du **11 janvier 2024**, la bibliothèque municipale de Saint-Pie sera désormais **ouverte les jeudis soirs, entre 18h30 et 20h30**, à la demande des citoyennes et citoyens. Depuis son inauguration en janvier 2023, la nouvelle bibliothèque connaît un engouement qui ne passe pas inaperçu et la Ville est fière de pouvoir augmenter ses heures de service afin de répondre à la demande.

RÉSIDUS DE BACS BRUNS EN PÉRIODE HIVERNALE



Voici quelques trucs qui pourront être utiles à la gestion des résidus organiques :

- Mettre du papier journal sur le grillage au fond du bac brun.
- Placer les aliments dans des essuie-tout avant de les déposer dans le bac afin qu'elles évitent de coller au grillage ainsi qu'aux parois.
- Mettre un grand sac à feuilles en papier brun dans le bac avant d'y jeter les résidus. Cela permettra de garder le bac propre et évitera aux matières de coller sur les parois du bac.



→ DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PUBLICS

Afin de faciliter le déneigement, voici quelques rappels :

- Lors du déneigement, nous tenons à vous rappeler que la Ville n'est pas responsable des dommages causés aux boîtes aux lettres ainsi qu'à l'emprise du chemin qui appartient à la municipalité.
- Le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la municipalité de minuit à 6 h 30.

→ DÉPÔT DE NEIGE, GLACE, SABLE, TERRE OU OBJET QUELCONQUE

Extrait du règlement G200 applicable par la sûreté du Québec - Article 17 - Dépôt de neige, glace, sable, terre ou objet quelconque

Il est interdit à toute personne, à l'exception des officiers ou commettants municipaux, de jeter, déposer, lancer ou de permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace, du sable, de la terre, du gazon, des branches, des débris, des déchets, du fumier ou tout objet quelconque sur un terrain privé ou sur la voie publique ou dans un endroit public, y compris les terrains appartenant à la municipalité, sans avoir préalablement obtenu la permission du propriétaire de l'endroit.

DEMANDE VOUS EST FAITE :

- De ne pas placer votre boîte aux lettres trop près du chemin ;
- De ne pas laisser de véhicules stationnés près du chemin durant la saison hivernale ;
- De ne pas placer vos bacs trop près de la voie publique.

Lors du déneigement, nous tenons à vous rappeler que **la Ville n'est pas responsable** des dommages causés aux boîtes aux lettres ainsi qu'à l'emprise du chemin qui appartient à la Municipalité.

→ BON VOISINAGE D'HIVER

Durant la saison hivernale, il est important de respecter le bien d'autrui. Il n'est pas permis de déposer de la neige sur le terrain du voisin sans sa permission. Toute personne qui dépose de la neige en dehors de sa propriété est responsable des dommages causés par celle-ci. **Soyons de bons voisins!**

→ VOS TOITURES SONT-ELLES DÉNEIGÉES ?

Les chutes de neige sont un problème courant durant la saison hivernale. Il est fréquent que l'accumulation de neige sur les toits provoque des chutes de neige et des effondrements. La Ville de Saint-Pie désire fournir quelques astuces aux propriétaires ou locataires de bâtiments à proximité des voies publiques, et des trottoirs. Il est important de prendre en considération ces conseils afin d'éviter des blessures aux passants. Vous pouvez :

- Effectuer un entretien régulier du toit ;
- Dégager le toit du surplus de neige. Vous pouvez utiliser un râteau à neige pour la faire tomber. Sinon, vous pouvez avoir recours à une compagnie de déneigement compétente et assurée.
- Nettoyer et débloquer de façon régulière les gouttières du toit afin d'éviter l'infiltration d'eau.
- Éviter d'empiler la neige contre les tuyaux de la descente pluviale.

N'OUBLIEZ PAS! CELA PEUT FACILEMENT ÉVITER DES DOMMAGES OU DES ACCIDENTS!

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LE TEMPS DES FÊTES

Avec le temps des fêtes qui arrive, voici quelques conseils de prévention incendie pour vous permettre de rester en sécurité et d'avoir la maison la mieux décorée du quartier :

ARBRE DE NOËL

Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.

Si vous choisissez un arbre naturel :

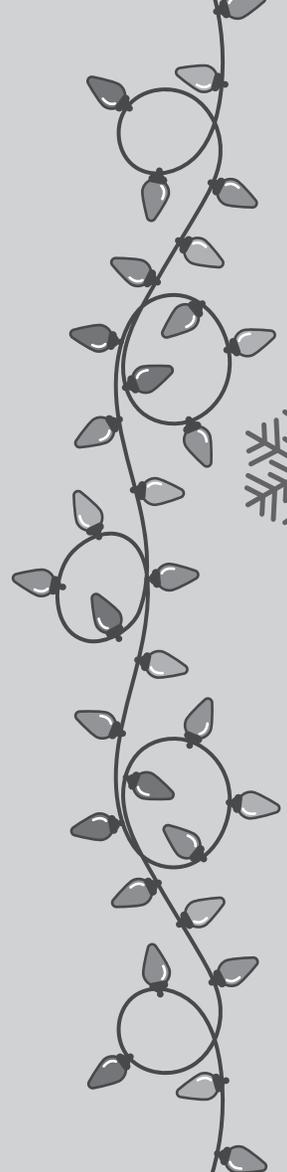
- Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épinettes ne se détachent pas facilement.
- Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plinthé électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.

LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.
- Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Branchez tout article utilisé à l'extérieur à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre.
- Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- Après le temps des fêtes, rentrez les lumières extérieures pour éviter qu'elles soient endommagées par les intempéries et le soleil. Les lumières décoratives ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

CORDON DE RALLONGE

- Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.



→ Pour plus d'information, visitez le <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie>

100 ANS D'HISTOIRE

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-PIE 1923-2023

La création de la Municipalité du Village de Saint-Pie date de 1904. (Attention, la Paroisse de Saint-Pie fut créée en 1828) Qui dit municipalité, même à l'époque, dit aussi début de discussions afin d'instaurer un service de pompiers.

Au cours des années qui ont suivies, le conseil municipal de l'époque a mandaté un ingénieur civil de Montréal pour qu'il effectue une étude sur la mise en place d'un Service de pompiers et une demande d'aide financière adressée au gouvernement du Québec a été envoyée afin de réaliser le projet. Le conseil municipal a finalement reçu l'aide financière souhaitée en octobre 1922, à la suite de quoi il a embauché son tout premier membre du nouveau Service, M. Hormidas Chaput, en tant que 1^{er} chef des pompiers. M. Chaput fut aussitôt autorisé à choisir des pompiers volontaires. Le conseil a également décrété de louer un local sur la rue Notre-Dame pour

entreposer la toute 1^{ère} voiture de pompiers de la Municipalité de Saint-Pie. En janvier 1923, Messieurs Hormidas Chaput et Paul-Émile Demers sont nommés chefs conjoints de la brigade à la suite de quoi le reste de l'équipe formée de pompiers volontaires sera nommée par le conseil municipal, marquant les débuts officiels du Service de sécurité incendie : Idola Gévry, Napoléon Blais, Raoul Despars, Hervé Pontbriand, Adélaré Éthier, Émile Beauregard, Omer Messier, Conrad Gauthier et Ernest Gévry.

Qui dit caserne dit équipement, et celui-ci fera son apparition dès février 1923. La Ville dispose maintenant de six chaudières peintes en rouge afin de faire partie des outils des pompiers. Quatre extincteurs chimiques et des boyaux à incendie de 500 pieds sont achetés également.

Il faudra cependant attendre 20 ans, soit en 1943, pour acquérir une pompe mobile sur deux roues

de 400 gallons impériaux. Une sirène d'alarme avertissant les pompiers d'un incendie viendra compléter le tout en 1946.

Lors de la création du service, la brigade incendie du village n'avait pas d'entente avec la Municipalité de la Paroisse, donc aucune protection pour les citoyens de la campagne contre les incendies. Si vous habitez dans les rangs et que vous vouliez être protégés par les pompiers du Village, il fallait avoir une entente avec la Municipalité du Village.

Il en coûtait 75\$ pour la 1^{ère} heure et 50\$/heure supplémentaire lorsque les demandeurs habitaient à l'extérieur des limites du village.

La 1^{ère} entente fut heureusement signée en 1945 afin que tous les villageois puissent profiter du service, peu importe leur localisation.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DU SSI AU TRAVERS LES ANNÉES :

1969 donne le coup d'envoi pour des changements majeurs pour le SSI. Commence ainsi la construction de la caserne actuelle et celle-ci aura assez d'espace pour loger 4 camions. 3 camions sont achetés : une autopompe neuve et deux camions citernes usagés.

1990 un premier agrandissement de deux baies de service supplémentaires a été ajouté à la caserne afin d'ajouter un 5^e véhicule : une unité d'urgence.

1999 un nouveau camion autopompe est acheté afin de remplacer l'autopompe de 1969. Le nouveau véhicule peut désormais accueillir 5 personnes à son bord.

2004 marque l'année de création du Service des premiers répondants, service assuré par des civils ainsi que par des pompiers.

2006 le SSI a l'opportunité d'acquérir un véhicule d'élévation usagé de la Ville de Saint-Hyacinthe. Le véhicule de 1974 comprenait une échelle de 100 pieds et avait été produit par la compagnie Carl Thibault, une entreprise québécoise.

2008 le SSI connaît tellement de succès qu'un nouvel agrandissement est

nécessaire. Une 7^e baie de service fut construite avec des bureaux ainsi qu'une salle de formation.

2011 marque le commencement d'une nouvelle ère en incendie. La mise en place d'un schéma de couverture de risques régional est adoptée par la Ville de Saint-Pie. Celui-ci établit les nouvelles règles en matière de sécurité incendie et en prévention incendie.

2019 la Ville de Saint-Pie achète un nouveau véhicule d'élévation usagé afin de remplacer l'échelle de 1974, un E-ONE 2005 100 pieds.

2023 création d'une équipe de RCCI – « recherche des circonstances et causes de l'incendie ». Le Service de sécurité incendie de Saint-Pie offre le service de RCCI à toutes les municipalités de la MRC des Maskoutains.

2024 afin de remplacer l'autopompe 1999, va arriver le tout nouveau dernier véhicule. Il s'agit d'une autopompe E-ONE 2024 6 passagers flambant neuf. Cette acquisition permettra au Service incendie une plus grande efficacité et autonomie en eau.

Voilà une infime partie de l'histoire du Service de sécurité incendie à ce jour.

En date d'aujourd'hui, l'équipe du Service incendie de Saint-Pie est composée de :

27 pompiers

2 pompiers auxiliaires

8 enquêteurs en RCCI

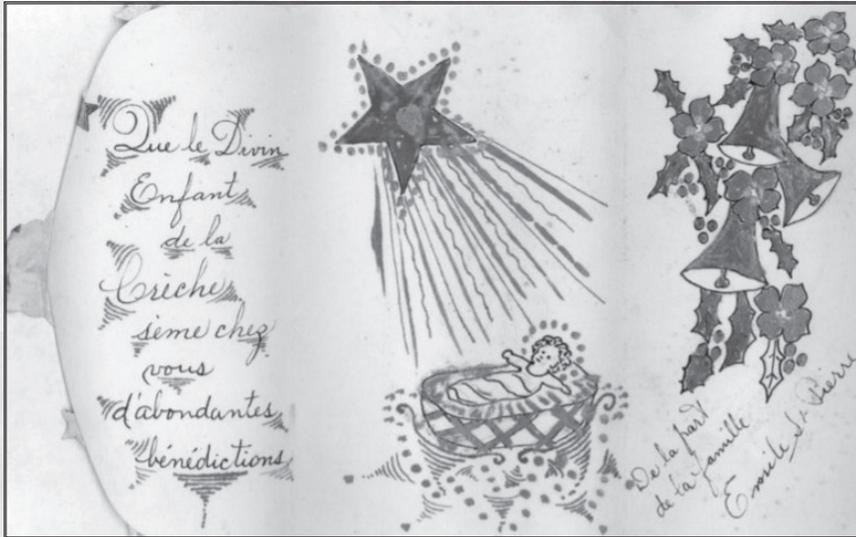
**4 premiers
répondants civils**

Le **11 novembre dernier** s'est tenu un banquet afin de rendre hommage aux nombreux pompiers qui ont fait partie de l'équipe du Service de sécurité incendie de Saint-Pie depuis sa création. Cet événement rassemblait tous les pompiers actifs, ainsi que les anciens. Une cérémonie officielle a également été célébrée en mémoire des pompiers aujourd'hui disparus. Les invités ont pu se plonger dans le passé grâce aux photos d'archives, aux médailles d'honneur et aux certificats qui ont été remis. Bien des anecdotes ont pu être racontées au cours de cette soirée!



Les belles cartes de Noël

PAR RICHARD ST-PIERRE / RICHARD.ST-PIE@VIDEOTRON.CA



Carte de Noël dessinée chez la famille d'Émile St-Pierre en 1947



Daniel Johnson, père, avait fait produire une série de cartes de Noël reproduisant une photo des municipalités de son comté de Bagot. Ici Saint-Pie en 1955.

De nos jours, les cartes de Noël se font rares. Elles ont eu leurs heures de gloire au siècle dernier.

En Angleterre en 1843, sir Henry Cole charge un de ses amis, le peintre John Callcott Horsley de lui dessiner une lithographie en noir et blanc, une carte dans laquelle est imprimée « A merry Christmas and a happy new year to you ». Il en fait imprimer mille. Si au début les coûts de fabrication et de distribution étaient élevés, l'amélioration des procédés d'impression tout comme des frais postaux engendreront un engouement envers cette façon d'offrir ses vœux

À partir du moment où la Reine Victoria utilisa ce procédé pour envoyer ses vœux, la coutume se généralisa dans toute l'Angleterre et par la suite dans tout son royaume. Les américains adoptèrent également cette tradition.

Selon l'Encyclopédie Canadienne du Canada, dans les années 1870, Noël avait perdu une grande partie de son aspect religieux, du moins au Canada anglophone et dans la haute bourgeoisie du Canada francophone. Au Québec, l'idée fit son chemin et de nombreux enfants furent encouragés à faire leurs propres cartes de Noël. Ensuite, tout au long du XXe siècle, la production de cartes ne faiblit pas, mais ce sont les années 1950 et 1960 qui en constituent l'âge d'or. Chaque année, des millions de cartes furent vendus au Canada, et ce, jusqu'à tout récemment. Au XXe siècle, il fut un temps où une famille québécoise postait environ 80 cartes par Noël. En 1969, la Société canadienne des postes a envoyé 300 millions de cartes.

Vers la fin du XXe siècle, le nombre de cartes était réduit à une dizaine par famille. L'augmentation des tarifs postaux aura sûrement contribué à cette baisse. Aujourd'hui on assiste à un certain

renouveau grâce aux sites Internet de cartes de souhaits qui remplacent à moindre frais les anciennes façons de faire. Ces cybercartes de Noël ont l'avantage de la rapidité. Cette pratique prouve bien que Noël s'adapte et se renouvelle.

Avouons qu'il était agréable de recevoir toutes ces cartes et de reconnaître souvent par l'écriture sur l'enveloppe, la personne qui nous l'envoyait.

Un Joyeux Noël à vous tous.



Carte plus personnelle : Ici la famille Ti-Blanc Richard, lui qui a souvent joué Chez François, Haut-de-la-Rivière, à Saint-Pie.

NOUVEAUTÉS

Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au WWW.VILLEST-PIE.CA sous **MENU** à l'onglet **BIBLIOTHÈQUE**



Heure du conte

Tu aimes beaucoup les histoires et tu as entre 3 et 8 ans?

Viens nous rejoindre à la bibliothèque municipale. L'heure du conte est une activité gratuite et amusante.

Le 24 janvier prochain, à 18 h 30

nous t'attendons pour lire « Le livre à compter jusqu'à 1 ». Un album humoristique aux illustrations loufoques. Tu auras le goût de compter toujours plus tout en s'amusant.

VOUS AVEZ ENVIE DE FAIRE DU CASSE-TÊTE SANS VOUS CASSER LA TÊTE?

Il y a toujours un casse-tête en cours à la bibliothèque... Venez y ajouter quelques morceaux.



EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE À PARTIR DU 11 JANVIER 2024

En janvier, venez découvrir une nouvelle artiste qui exposera ses œuvres à la bibliothèque municipale.

Julie Labelle, artiste peintre amateur et résidente de Saint-Pie depuis quelques années, vous invite à venir voir ses créations à la bibliothèque municipale.

Ses œuvres sont réalistes et fantaisistes à la fois. Elle affectionne particulièrement les animaux, mais ne vous attendez pas à voir des couleurs traditionnelles sur ses toiles!



Pour un avant-goût allez voir sa page Facebook :

Julie Labelle – Artiste peintre

Lettres attachées

Avec Louis-Jean Cormier

Participez à un atelier créatif en groupe où l'auteur-compositeur-interprète Louis-Jean Cormier, en direct du Centre-du-Québec par visioconférence, vous proposera des exercices d'écriture pour créer les paroles d'une chanson.

Après une rencontre inspirante avec l'animateur Nicolas Ouellet, l'artiste vous amènera à réaliser quelques exercices d'écriture pour rédiger les paroles de votre chanson, dans l'esprit de ses propres créations. Il vous donnera des conseils pour y arriver. S'il vous vient des questions, elles lui seront relayées durant l'atelier.

Par la suite, vous pourrez soumettre votre texte au concours Lettres attachées afin de courir la chance de remporter le prix de la meilleure œuvre. Pour connaître les détails, consultez le site Web de Lettres attachées.

VOUS AIMERIEZ PARTICIPER À L'ATELIER?

L'activité se déroulera à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale

LE 24 FÉVRIER À 14 H



Joyeux Noël de toute l'équipe de la bibliothèque municipale !

Hiver 2024

PROGRAMMATION JEUNESSE ET FAMILIALE

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nombre de cours	Prix résident	Nombre de personnes
Mini gym avec parent 3 ans	Du 20 janv. au 20 avril	Samedi 9 h à 9 h 45		10	49 \$	Min. : 6 Max. : 10
Initiation à la gym 4-5 ans	Pause les : 3 février	Samedi 10 h à 10 h 45	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	10	49 \$	Min. : 6 Max. : 14
Initiation à la gym 6-8 ans	2 mars 23 mars	Samedi 11 h à 12 h		10	65 \$	Min. : 6 Max. : 14
Cours de gym 8-14 ans	30 mars	Samedi 12 h à 13 h		10	65 \$	Min. : 6 Max. : 14
Multi sports 1 ^{ère} à 3 ^e année	Du 17 janv. au 27 mars	Mercredi 18 h 15 à 19 h 15	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	10	65 \$	Min. : 10 Max. : 20
Multi sports 4 ^e à 6 ^e année	Pause le 6 mars	Mercredi 19 h 15 à 20 h 15		10	65 \$	Min. : 10 Max. : 20
Karaté* Débutant Sensei Patrick Desrosiers	Du 18 janv. au 28 mars Pause le 7 mars	Jeudi 18 h 30 à 19 h 15	Centre sportif et culturel - Gymnase Desjardins - 50, avenue Garneau	10	60 \$	Min. : 13 Max. : 35
Karaté (7 et +) * Sensei Patrick Desrosiers	Du 18 janv. au 28 mars Pause le 7 mars	Jeudi 19 h 30 à 20 h 30	Centre sportif et culturel - Gymnase Desjardins - 50, avenue Garneau	10	80 \$	Min. : 13 Max. : 40
Karaté libre* Sensei Patrick Desrosiers	Du 16 janv. au 26 mars Pause le 5 mars	Mardi 18 h 30 à 19 h 30	Centre sportif et culturel – Hall / 1/3 gym 50, avenue Garneau	10	80 \$	Min. : 13 Max. : 25
Karaté avancé* (Ceinture bleue et plus) Sensei Patrick Desrosiers	Du 16 janv. au 26 mars Pause le 5 mars	Mardi 19 h 30 à 20 h 30		10	80 \$	Min. : 13 Max. : 25

Équipement de protection obligatoire



***Pour tous les cours de karaté :**

- Les adultes sont les bienvenus
- Des frais supplémentaires sont à prévoir pour les passages de ceinture.
- Kimono et équipement non inclus (doit être acheté auprès du professeur)
- Un rabais de 10 \$ sera offert à l'inscription de 2 cours de karaté pour une même personne.

ACTIVITÉS LIBRES

★ Tous les cours feront relâche du 26 fév. au 4 mars ★

Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nb de cours	Prix résident	Nb de terrains
Pickleball Apportez votre propre équipement. Quelques raquettes sont disponibles en prêt pour initiation.	Du 16 janv. au 26 mars Pause le 5 mars	Mardi 18 h 15 à 21 h 15	Centre sportif et culturel Gymnase Desjardins 50, avenue Garneau	10	3 \$ payable à la fois	Mardi: 2 terrains
	Du 17 janv. au 27 mars Pause le 6 mars	Mercredi 18 h 15 à 19 h 15				Mercredi: 4 terrains

À APPORTER



PROGRAMMATION ADULTE

★ Tous les cours feront relâche du 26 fév. au 4 mars ★

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nb de cours	Prix résident	Nb de personnes
Cuisses abdos fessiers Par Amélie Martin	Du 15 janv. au 25 mars <i>Pause le 4 mars</i>	Lundi 19 h 30 à 20 h 30	Pavillon Bon-Séjour Gymnase 145, rue de la Présentation	10	75 \$	Min. : 15 Max. : 25
Tonus doux/Stretching Par Amélie Martin	Du 16 janv. au 26 mars <i>Pause le 5 mars</i>	Mardi 9 h 30 à 10 h 30	Camping Aqua-Parc St-Pie Pavillon principal 289, Chemin de Saint-Dominique	10	75 \$	Min. : 7 Max. : 30
Cardio – Tonus Par Amélie Martin	Du 16 janv. au 26 mars <i>Pause le 5 mars</i>	Mardi 19 h 30 à 20 h 30	Camping Aqua-Parc St-Pie Pavillon principal 289, Chemin de Saint-Dominique	10	75 \$	Min. : 15 Max. : 30
Yoga Par Dominique Tremblay	Du 17 janv. au 27 mars <i>Pause le 6 mars</i>	Mercredi 18 h à 19 h 30	Local de la FADOQ 301, rue Notre-Dame	10	95 \$	Min. : 10 Max. : 20
Volleyball	Du 17 janv. au 27 mars <i>Pause le 6 mars</i>	Mercredi 19 h 30 à 21 h 45	Centre sportif et culturel Gymnase Desjardins 50, avenue Garneau	10	50 \$	Min. : 12 Max. : 24
Mise en forme Par Amélie Martin	Du 18 janv. au 28 mars <i>Pause le 7 mars</i>	Jeudi 19 h 30 à 10 h 30	Camping Aqua-Parc St-Pie Pavillon principal 289, chemin de Saint-Dominique	10	75 \$	Min. : 7 Max. : 30
Tonus doux/Stretching Par Amélie Martin	Du 18 janv. au 28 mars <i>Pause le 7 mars</i>	Jeudi 10 h 45 à 11 h 45	Camping Aqua-Parc St-Pie Pavillon principal 289, chemin de Saint-Dominique	10	75 \$	Min. : 7 Max. : 30

DES FRAIS DE 25 % SERONT AJOUTÉS POUR LES NON-RÉSIDENTS AUX TARIFS INDIQUÉS

INSCRIPTIONS au www.villest-pie.ca

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS :

- ★ À partir du 6 décembre 10 h via notre plateforme en ligne Qidigo.
- ★ Fin de la période d'inscription 12 janvier 2024

PAIEMENT :

NOUVEAUTÉ : Une nouvelle plateforme de paiement par carte de crédit est intégrée à celle d'inscription. Le paiement sera donc obligatoire pour procéder à l'inscription. Le reçu de transaction fera office de confirmation d'inscription. Nous communiquerons avec vous uniquement si le cours est annulé.

- Inscription en ligne : carte de crédit et Interac
- Argent comptant : inscription en personne durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

ANNULATION :

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'horaire d'une activité sans avis préalable. Un nombre minimal de participants est requis pour démarrer les activités.

REMBOURSEMENT :

Si vous annulez votre inscription avant la date de début du cours, des frais d'administration de 10 \$ seront retenus de votre paiement. Si vous désirez abandonner un cours alors qu'il a débuté il est possible de le faire 2 jours ouvrables avant le 2e cours. Dépassé ce délai, aucun remboursement ne sera possible, sauf sur présentation d'une preuve médicale démontrant l'impossibilité de pouvoir continuer à participer. Dans ces 2 cas, le montant des cours non suivis sera remboursé, mais des frais d'administration de 10 \$ vous seront imposés. Toute demande de remboursement devra être faite au courriel suivant : coordo.loisirs@villest-pie.ca En cas de paiement en ligne par débit préautorisé refusé pour fonds insuffisants, des frais de 25 \$ s'appliqueront. Un délai de quelques jours est à prévoir pour la confirmation des fonds.

POUR INFORMATIONS :

450 772-2488 poste 227 ou coordo.loisirs@villest-pie.ca

La programmation est également disponible sur le site internet de la Ville de Saint-Pie au www.villest-pie.ca

PICKLEBALL LIBRE DURANT LE TEMPS DES FÊTES

HORAIRE

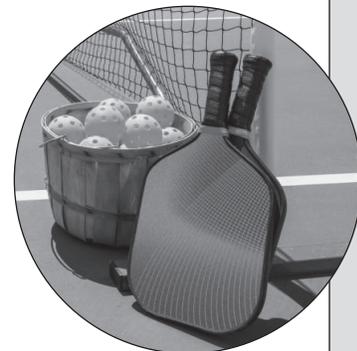
Mercredi	Jeudi	Vendredi
27 déc.	28 déc.	29 déc.
9h à 12h	9h à 12h 16h à 20h	9h à 12h 16h à 20h
	4 janv.	5 janv.
	9h à 12h 16h à 20h	9h à 12h 16h à 20h

APPORTEZ VOTRE PROPRE ÉQUIPEMENT. QUELQUES RAQUETTES SONT DISPONIBLES EN PRÊT POUR INITIATION.

Présence de membres du Club de Pickleball Maskoutain qui pourront, sur demande, vous expliquer les règlements officiels, vous conseiller et vous affronter si vous le désirez!

Coût : (payable sur place)

- ★ Résident : 3 \$/séance
- ★ Non-résident : 4 \$/séance



SAISON 2023-2024

PATINOIRES EXTÉRIEURES ET SENTIER DE GLACE



Le Service des loisirs compte sur votre collaboration pour rendre la saison de patinage agréable pour tous!

HEURES D'OUVERTURE

Horaire régulier (ouverture du chalet)

- o Du lundi au vendredi : de 15 h à 21 h
- o Samedi et dimanche : 10 h à 21 h
- o Journées pédagogiques : 10 h à 21 h

Horaire des Fêtes

- o 24 décembre et 31 décembre : de 10 h à 13 h
- o 25 décembre et 1^{er} janvier : fermé
- o 26 décembre au 30 décembre et 2 janvier au 7 janvier : 10 h à 21 h

En dehors des heures d'ouverture

- o Lorsqu'il est indiqué que l'état des plateaux est praticable, il est possible de les utiliser en dehors des heures d'ouverture du chalet. Des bancs sont disposés à l'extérieur près du sentier de glace.



ÉTAT DES PATINOIRES, DU SENTIER ET DE LA BUTTE À GLISSER

- o L'ouverture et la fermeture des plateaux dépendent entièrement de la météo.
- o Pour partir les patinoires et le sentier de glace, il doit y avoir, dans l'idéal, un fond de neige et des températures froides consécutives, d'au moins -10 degrés C.
- o Pour entretenir les patinoires et le sentier de glace : la température ne doit pas être supérieure à 0 degrés C, sans quoi la glace se met à craquer et à ramollir.
- o **Il est important de respecter les consignes d'ouverture et de fermeture des patinoires et du sentier de glace, sans quoi les patineurs pourraient non seulement risquer leur sécurité mais aussi abîmer les surfaces glacées (craques, bosses, trous) et ainsi nuire à son entretien.**



HOCKEY

- o Les parties de hockey se jouent seulement sur la grande et la petite patinoire avec bandes. **Le sentier de glace est limité au patinage libre seulement.**
- o Loi sur la sécurité dans les sports : le casque avec protecteur facial complet et le protège-cou sont obligatoires.



Pour connaître l'état des patinoires, du sentier et de la butte à glisser, suivez-nous sur Facebook « Loisirs et Culture Ville de Saint-Pie » ou vérifiez l'affiche prévue à cet effet dans la vitrine du chalet des patineurs.

Vœux du Jour de l'An

Bonne, heureuse et Sainte année à vous, citoyens et citoyennes de Saint-Pie!

Ouf, ça y est, 2023 est derrière nous! Voici maintenant une nouvelle année 2024 toute fraîche qui nous ouvre les bras. Certes, les problèmes vécus les dernières années ne sont pas disparus par magie, mais avec l'espérance de notre foi en Jésus-Christ, nous avons réussi

à en régler un très grand nombre, ou tout au moins à nous adapter de la manière la plus solidaire possible, en n'oubliant personne, en particulier les plus démunis de notre société.

Nous souhaitons à tous les paroissiens et paroissiennes, en ce début d'année, de la santé, du courage, de l'imagination, et de l'énergie à revendre pour que chacun, chacune de nous puisse faire sa part dans l'avancement de notre vie communautaire. Nous pensons particulièrement aux bénévoles dans tous les comités qui mettent tant d'heures pour faire fonctionner notre communauté, et cela dans des circonstances de plus en plus difficiles. Un grand merci à chacun, chacune de vous. Vous êtes précieux et précieuses. Et bienvenue à toutes les personnes qui voudront bien se rajouter à ces valeureux bénévoles en 2024.

Que le Seigneur nous garde vigilants, confiants et solidaires, pour le bonheur de notre communauté. Qu'il vous bénisse et vous garde dans la Paix et la Joie chaque jour de cette Nouvelle Année et qu'il vous comble de son amour et de sa tendresse.



la Fabrique de Saint-Pie

HORAIRE DES MESSES POUR LE TEMPS DES FÊTES À SAINT-PIE :

24 décembre 16 h 30 avec chorale enfants

25 décembre 10 h 30 avec chorale adultes

31 décembre 10 h 30 Messe Ste-Famille

1^{er} janvier 2024 10 h 30 Messe du Jour de l'An

COLLECTE DE SANG



Organisée par

Le Maire et les Conseillers de la Ville de Saint - Pie

En collaboration avec
Les Chevaliers de Colomb – Conseil 2958



Mercredi 3 janvier

SUR RENDEZ-VOUS

CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

- Gymnase -

50, avenue Garneau, Saint-Pie

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.



Prenez rendez-vous dès aujourd'hui!

→ En ligne: scannez le code QR

→ Par téléphone: appelez le 1 800 343-7264



SPECTACLE BÉNÉFICE ÉGLISE DE SAINT-PIE

2 FRÈRES

en solo

SAMEDI LE 24 FÉVRIER 2024

À 20 H

BILLETS EN VENTE AU PRESBYTÈRE
450 722-2440 (LAISSEZ UN MESSAGE)
OU PAR COURRIEL : FABRIQUESTPIE@HOBBEK.COM
CÔÛT : 45 \$ ET 30 \$ LE BILLET

Bienvenue à tous! – Dites-le à vos amis!

JANVIER 2024



Centre de la Famille
St-Pie

Réouverture du Centre et des activités régulières
LE MARDI 9 JANVIER

★ Bébés & moi - 6 à 12 mois - Atelier de stimulation et de découvertes pour les parents et leur enfant 6-12 mois.

À partir du mardi 16 janvier – 13 h à 15 h
GRATUIT pour les membres

70 av. Saint-François, Saint-Pie 450 772-6828

www.centredelafamillestpie.com

Surveillez notre page





ENTRAIDE SAINT-PIE

Un organisme communautaire qui vient en aide alimentaire aux citoyens de Saint-Pie

FERMÉ DU 20 DÉCEMBRE 2023 JUSQU'AU 8 JANVIER 2024. À PARTIR DU 9 JANVIER, ENTRAIDE SERA OUVERT COMME À L'HABITUDE.

Tout le comité d'Entraide St-Pie souhaite sincèrement remercier les donateurs qui, malgré l'importante hausse du coût de la vie, ont donné généreusement à la guignolée 2024. Merci aussi à toutes les équipes mobiles sans qui la collecte de denrées et de dons aurait été impossible. Ils sont restés fidèles au poste malgré la pluie qui s'abattait sur Saint-Pie!!

MERCI À TOUS!!!

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veuillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous**. Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6\$

LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi / Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous sommes situés au 301C, rue Notre-Dame, cour arrière rue Roy

Johanne St-Pierre **450 772-5574**

Local les mardis : **450 772-5333**



POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES, APPELER AVANT DE SE RENDRE

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(REPLACE ANCIENNEMENT LA POPOTE ROULANTE)

SERVICE DE REPAS CHAUDS

cuisinés le matin même

le **mardi** et / ou le **jeudi**, entre 11 h 30 et 12 h 30



Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin. Des certificats-cadeaux sont disponibles.

INFORMATION OU POUR COMMANDER

L'ancien comité est maintenant dissout.
Appelez au Centre **450-773-4966 poste 35**

TEMPS DES FÊTES

Durant le temps des fêtes, plusieurs réunions familiales ont lieu. Lors de ces rencontres, on questionne souvent les adolescents et adolescentes au sujet de leurs études. On leur demande ce qu'ils envisagent faire plus tard et leurs aspirations futures. Toutefois, il n'est pas toujours facile pour les jeunes, et parfois les plus vieux de répondre à ces questions. Il est possible qu'ils ne sachent pas où se diriger et, dans certain cas, l'école n'est pas un élément positif dans leur vie.

Il y a des conseillères et conseillers d'orientation présent(e)s dans toutes les écoles secondaires du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Nous vous invitons à promouvoir leurs services auprès de vos adolescents.

Pour tous les citoyens de 16 ans et plus, qui ne fréquentent pas actuellement une institution scolaire, ils peuvent avoir accès aux services SARCA gratuitement. Que ce soit pour avoir un service d'orientation ou simplement savoir comment obtenir un diplôme d'études secondaires ou professionnelles, il est possible de rencontrer une conseillère SARCA. N'hésitez pas à référer vos neveux et nièces ou votre beau-frère!

AUDREY GATINEAU

conseillère en information scolaire & professionnelle

450-773-8401 poste 6731

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

Audrey Gatineau Sarca



SARCA Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe Québec

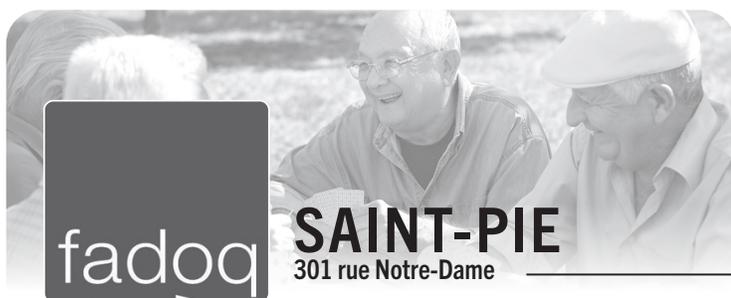


Le club Unis-Vert tient à remercier tous ceux et celles qui sont venus à l'église le 26 novembre dernier. Grâce à vous l'activité **Partons à la découverte du frère André** a été un immense succès.

NOUS EN PROFITONS DONC POUR VOUS INVITER À VENIR LE 7 JANVIER 2024, À 10 H 30 À L'ÉGLISE DE SAINT-PIE, POUR CÉLÉBRER L'ÉPIPHANIE (FÊTE DES ROIS).

Lors de cette célébration, les jeunes seront invités à venir déguster un petit gâteau et ainsi avoir la chance de devenir un des 3 nouveaux mages. En espérant vous y voir en grand nombre.

VIE COMMUNAUTAIRE



fadoq

SAINT-PIE
301 rue Notre-Dame

- CARTES** Tous les **mardis 13 h 30**. Collation et prix de participation pour tous les joueurs.
- BINGO** Le **3^e lundi du mois à 19h** (ouverture des portes 17h30). Prévoyez arriver au moins 20 minutes à l'avance. Grignotines disponibles sur place.
- JEUX VARIÉS** Tous les **jeudis 13h30** au choix des participants et c'est gratuit.
- SOUPER** Notre prochain souper se tiendra le **vendredi 26 janvier 2024**. Plus de détails lors de nos activités.
- CONGÉ** Nous ferons **relâche** du mercredi **20 décembre au mardi 9 janvier** avec le retour des cartes.

JOYEUSES FÊTES À TOUS! Que 2024 vous apporte la joie et surtout vous garde en santé.

Hélène, Claire, Jacqueline, Bernard et Grégoire



CERCLE
des fermières



TRICOT-JASETTE

Les rencontres ont recommencé depuis septembre. Elles ont lieu à la bibliothèque municipale, 65-A, avenue Saint-François

TOUS LES JEUDIS DE 13 H À 15 H

PAS DE RÉUNION MENUSELLE

POUR TOUTE INFORMATION
contactez Thérèse Sansoucy **450 772 2741**

NOS ORGANISMES LOCAUX



	CATÉCHÈSE INITIATIQUE Mme Karmen St-Pierre	450 772-1052
	ENTRAIDE ST-PIE M. Claude Cloutier (mardi) Mme Johanne St-Pierre	450 772-5333 450 772-5574
	CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE Mme Geneviève Miller	450 772-6828
	FADOQ Mme Hélène Fenu	450 772-2697
	CERCLE DE FERMIERES Mme Thérèse Sansoucy	450 772-2741
	CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE ST-HYACINTHE	450 773-4966 #35
	CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2958 M. Patrice Caya	450 772-6349
	LIGUE DE BALLE FÉMININE Mme Ariane Beaudry	450 388-0089
	CHORALE ST-PIE Mme Roseline Poirier	450 772-2440
	LIGUE DE BALLE DU VENDREDI M. Claude Clavet	450 502-2778
	CONSEIL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-PIE Secrétariat	450 772-2440
	LIGUE DE PÉTANQUE Paul Ravenelle	450 772-5731

Entreprises F.L. enr

Garage Débrossage et peinture, retouches ou complet
Service d'évalua

450.772.5654

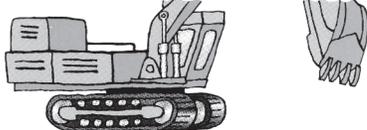
www.entreprisesfl.com

info@entreprisesfl.com
249 Messier (Domaine Bousquet)
St-Pie JOH 1W0

Fernand Laflamme Prop.



Excavations J.F. Tétréault Inc.



R. B. Q. : «8259-4508-01»

Tél. : (450) 772-2596

Cell. : (450) 223-4169

Fax : (450) 772-1091

641, Bas de la Rivière, St-Pie, JOH 1W0

- » **TRANSPORT EN VRAC**
sable • pierre • terre
- » **SPÉCIALISÉ**
en cours d'eau verbalisé
- » **Bélier avec lame arrière**
- » **Bélier pour terrassement**
- » **Mini-pelle** avec marteau hydraulique
- » **Pelles** avec système laser (peigne)

ALIMENTS CRUS POUR CHIENS & CHATS

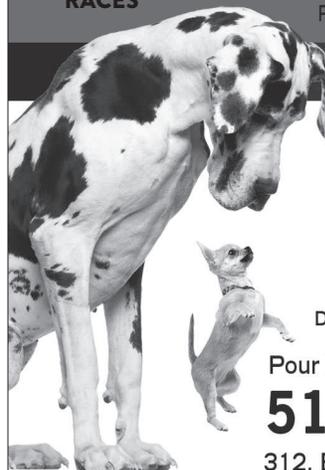
COMPLET - SANS PRÉPARATION

100% NATUREL

★ SPÉCIAL
GRANDES
RACES

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE



Distributeur des **ALIMENTS CRUS
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe

514 776-9396

312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0



HÉNAULT ET MATHIEU
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

224, RUE NOTRE DAME
SAINT-PIE, QUÉBEC JOH 1W0
TÉLÉPHONE : (450) 772-2484
TÉLÉCOPIEUR : (450) 772-2503

888, AVENUE BOURDAGES NORD
SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC J2S 5N9
TÉLÉPHONE : (450) 773-1704

hmnotaires@notarius.net

imprimerie

CiC...

MAISON DE CONCEPTION

• TOUS VOS PROJETS SOUS LE MÊME TOIT •



PAPETERIE
COMMERCIALE



SUPPORT
MARKETING



SUPPORT
ÉVÉNEMENTIEL



ARTICLE
PROMOTIONNEL



ARTICLE
GRAND FORMAT

1 450 772-5552 • projets@imprimeriecic.com

FABRIQUÉ ICI PAR DES PASSIONNÉES D'ICI

**ORDINATEUR
EXPRESS**
AU SERVICE DE VOS TECHNOLOGIES

À Votre Service
Depuis Plus De **20 ANS!**

Visitez notre site web pour les achats en ligne

www.ordiexpress.com



Services offerts

- Téléphonie IP (installation et entretien)
- Câblage réseau
- Entretien de parc informatique.
- Serveurs
- Virtualisation
- Revendeur infonuagique office 365.
- Sauvegarde en ligne et plus.
- Entretien d'imprimante
- Service autorisé Xerox

Vente

- Serveurs, ordinateurs, portables, tablettes
- Imprimantes et fournitures
- Écrans, projecteurs
- Routeur et accès point
- Livraison partout au Canada

(450) 778-1008

2295 Bd Casavant O, Saint-Hyacinthe, QC J2S 7E5

PELOUSE & DÉNEIGEMENT



- Déchaumage - aération - rouleau
- Fertilisation
- Traitement mauvaises herbes & insectes
- Tonte de pelouse & vacant.
- Ramassage de feuilles
- Déneigement



Raymond Tanguay - 450.772.2296 - 450.888.4823

Les Grains SEMTECH Inc.

Expert en conditionnement et traitement de semences

2736, route 235
Saint-Pie, Québec
J0H 1W0

T 450 772-2465
1 888 772-2465
F 450 772-6345



BRUNO RAVENELLE
Arpenteur-Géomètre

2685, boulevard Casavant ouest, bureau 101
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 8B8

450 250-2999

info@brunoravenelleag.com

brunoravenelleag.com

- Certificat de localisation
- Bornage
- Piquetage
- Cadastre
- Implantation
- Arpentage Foncier

Isabelle Beauregard
Couturière



Bord de pantalon
Petite réparation
Fermeture éclair
Articles pour bébé

450 772-2256

Signé Fa-Mi-Sol

33 ans de passion

Pose d'Ongles - Coiffure : Coupe & Mise en plis
Pressothérapie - Traitement à la Paraffine

Kathalie Racine

136, Ave Roy Saint-Pie

450-772-2737

MaKiné Thérapie

Marie-Soleil Rodier 136, Ave Roy Saint-Pie

Masso - Kiné - Orthothérapie
Massage femme enceinte
Service de massage sur chaise
et à domicile. Reçu d'assurance

450-502-2237



Produits
de l'érable 4 saisons

Chocolaterie • Pâtisserie • Confiserie

1849 rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J4

450.773.9313 • info@produits-erable-4saisons.com
produits-erable-4saisons.com

Les Constructions Patrick Rodier inc.

Un projet à votre image !



Entrepreneur général
en Construction
& Rénovation

R.B.Q. # 8336-9561-44

450-278-3421

Là où le rêve commence...



*Merci de
votre fidélité!*



• LES MARCHÉS •

Tradition

131-A Rue Sainte-Cécile, Saint-Pie, J0H 1W0
du Lundi au Dimanche, de 8h00 à 21h00



- Batterie Interstate & NationWide
- Pneus Neuf & Usagés
- Roues de Couleur
- Accessoires pour Camion

Dépositaire
STAR USA
 Situé à Saint-Pie
450-772-5780




DIVISION

MÉTAUX M&M

Récupération de rebuts de métaux (scrap) et achat de métaux

DIVISION SOLUTION "RAMASSE-TOUT"

Service de conteneur / Démantèlement industriel

2531, boulevard Industriel, Chambly (Québec) J3L 5G8
T. 514 240-0321

LA CABANE

L'Ancestrale

- Repas de cabane
- Réception de tous genres
- Capacité de 40 personnes

450 777-6747
 Située à Saint-Pie
 Sur réservation seulement



RE/MAX RENAISSANCE
 AGENCE IMMOBILIERE

3100, avenue Cusson, bureau 101,
 Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 8N9
 450 771 7707
 re/max-quebec.com

**VOTRE MEILLEURE ALLIÉE
 POUR VOUS SOUTENIR
 DANS VOS PROJETS
 IMMOBILIERS !**




Sonia Dube
 COURTIER IMMOBILIER
 RESIDENTIEL

450 276-4540
 sonia.dube@remax-quebec.com



HORIZON
 Vol Libre

VOL EN DELTAPLANE
 pour toute la famille
CERTIFICAT CADEAU

information et
 réservation
 horizonvillibre.com
 Alexandre Ménard
 450-521-5004




LES ENTREPRISES
S.G. AUDY

Sébastien Audy
450 278-4115
 entsgaudy@gmail.com
 RBQ 5675 4518 01
 369 Ch. De St-Dominique,
 Saint-Pie (Qc) J0H 1W0

RÉSIDENTIEL - COMMERCIALE - AGRICOLE



- › Problème d'infiltration d'eau
- › Spécialité drain français
- › Étanchéisation de fondation
- › Injection fissure
- › Transport de vrac
- › Marteau hydraulique
- › Champ d'épuration
- › Inspection par caméra
- › Égout et aqueduc
- › Excavation de tous genres

LES AUTOMOBILES FC

450 388-0072

- ★ Vente de véhicules d'occasions
- ★ Esthétique automobile
- ★ Traitement antirouille
- ★ Réparation et remplacement de pare-brise

* Nous faisons les antirouilles permanents et le scellant à peinture sur les véhicules neufs.

144, rue Saint-François, Saint-Pie



GARAGE PONTBRIAND (2005) INC.
144, rue Saint-François, Saint-Pie-de-Bagot
450 772-2263

ALIGNEMENT - AIR CLIMATISÉ - MÉCANIQUE GÉNÉRALE
www.garagepontbriand.com

Ravenelle Électrique

Entrepreneur Électricien

St-Pie 450-772-5271

• Industriel • Commercial • Résidentiel • Institutionnel • Agricole

Mégatech

Informatique



56 Montcalm
Saint-Pie, Qc. J0H 1W0
Tél.: (450) 772-2030

www.megatech-informatique.com

Débitage de viande la sauvage

Animaux de la ferme Emballage sous vide
Animaux sauvage Service de congélation



1969 Rg de la rivière Sud
st pie
J0H 1W0

Nancy 514-791-2913
Jack 514-951-2069

Support pour l'abattage



**NORMAND THÉRIAULT
NATHALIE LAPOINTE**
pharmaciens-propriétaires

75-A, rue St-François
St-Pie (Québec) J0H 1W0

T 450.772.2272
F 450.772-2759
theriaultnlapointe@groupeproxim.org

Lun. au Vend. : 9h à 20h
Samedi : 9h à 15h
Dimanche : Fermé

LIVRAISON GRATUITE

membre affilié à **Proxim**



GARAGE MARCEL MORIN

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1925

450-772-2464

357 rue Notre-Dame, Saint-Pie J0H 1W0
f @garagemarcelmorin

DÉTAILLANT AUTORISÉ

**nokian[®]
TYRES**

PRO-DESIGN

Division construction inc.

Entrepreneur général - Projet clé en main - Construction de bâtiment
Revêtement extérieur - Finition intérieur - Toiture - Bardeaux ou métallique

Spécialité :
**VENTE ET INSTALLATION
DE PORTES ET FENÊTRES**



soumission à domicile gratuite • 450 278-4442

KEVIN BLANCHARD